

# Des quotas de femmes sont-ils nécessaires pour davantage de parité en politique ?

**La Wallonie**  
vient de  
décider

qu'après les  
élections de  
2018, un tiers

au moins de  
femmes devra  
composer les  
conseils

communaux  
et les  
députations  
provinciales.

## « Instaurer également une culture du débat plus respectueuse »

### Hafida Bachir

Hafida Bachir est présidente de Vie féminine. Une fonction qu'elle occupe depuis 2006. L'organisme, qui se dit « féministe », défend les droits des femmes dans la société.

**P**our Hafida Bachir, l'adoption de quotas représente un enjeu pragmatique de démocratie et non une question idéologique.

**Que pensez-vous de cette décision de ménager des quotas de femmes pour les collèges communaux et les députations provinciales ?**

*C'est une avancée. Et le fait d'avoir un consensus très large autour de la proposition montre que c'est un enjeu pragmatique de démocratie et non une question idéologique. Par rapport aux quotas, j'estime qu'ils sont une nécessité dans le contexte où l'on est. Pourquoi ? Parce que l'on est dans une société profondément inégalitaire. Il suffit de regarder les statistiques à ce sujet, que publie régulièrement l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (Iweps). Les inégalités entre hommes et femmes restent flagrantes à une série de niveaux. Adopter des quotas est selon moi un moyen pour normaliser la présence des femmes dans le champ politique mais aussi pour changer les mentalités. Car, sans cela, on peut continuer à imaginer que les femmes ont autre chose à faire que de s'occuper de politique. A terme, l'objectif, c'est la parité.*

**Qu'il faille des règles pour y arriver plutôt que de pouvoir compter sur une évolution « naturelle », est-ce que c'est pour**

**vous un motif de déception ?**

*Si l'on laisse chacun faire comme il veut par rapport à des enjeux essentiels comme celui-là, on peut encore attendre quelques décennies ou quelques siècles même avant de parvenir à l'objectif fixé. On vient tout de même d'une société patriarcale. Certes, les choses ont évolué. Mais il faut encore des leviers de ce type pour continuer à jouer sur les mentalités. J'ai entendu Jacqueline Galant évoquer le respect du choix de l'électeur. Je l'entends mais n'oublions pas que l'électeur vit dans la société inégalitaire que j'évoque, avec la socialisation qui y est liée.*

**Des critiques se sont fait entendre pour indiquer que dans un ensemble moins large de femmes s'impliquant en politique, certaines d'entre elles invitées à participer à des collèges communaux ou à des députations permanentes pourraient avoir de plus faibles compétences...**

*Je ne vois pas comment on a pu déterminer que les femmes sont moins compétentes. Est-ce une question que l'on pose à l'égard d'hommes politiques ? Je ne dis pas qu'il faut mettre n'importe qui n'importe où. Mais il faut partir du principe que la compétence s'acquiert en fonction de l'expérience. Les femmes aujourd'hui sont nettement plus éduquées et ont parfois poursuivi des formations bien plus pointues que celles de leurs homologues masculins. Enfin, puis-*

*qu'on parle de compétences communales en l'occurrence, il s'agit de compétences qui nécessitent d'être proches des citoyens et de leurs besoins. Au-delà de la question des compétences, il ne faut pas oublier que les femmes continuent à assumer des compétences multiples : éducatives, familiales, au niveau des personnes dépendantes... Pour pouvoir leur permettre d'investir correctement le champ politique, il faudrait aussi mettre des conditions à la participation et faire en sorte qu'il y ait une meilleure organisation, par exemple, des temps de réunion, des horaires... Il faudrait également instaurer une culture du débat qui soit respectueuse des hommes et des femmes. Aujourd'hui, il y a encore trop de postures machistes.*

**Les femmes ont-elles quelque chose à apporter en propre à la gestion des communes, des provinces ? Ou est-ce que poser ce genre de questions participe selon vous à les reléguer dans un certain type de rôles ?**

*Ce qu'elles peuvent apporter est lié à la socialisation. Les femmes ne sont pas naturellement plus douées pour telle ou telle matière. Mais le fait qu'elles apportent une série de responsabilités, notamment familiales, les rend plus sensibles par rapport à ces questions-là ou à ces besoins-là dans une commune. ■*

Propos recueillis par  
**MATHIEU COLINET**

## Emilie Van Haute

Professeure en sciences politiques à l'ULB, Emilie Van Haute est la directrice adjointe du Cevipol, le Centre d'étude de la vie politique de l'université bruxelloise. Son travail porte principalement sur l'analyse des partis, de la participation politique, les élections et la vie démocratique.

# « Sans quotas, la tendance à l'équilibrage est très lente »

**I**l est nécessaire de contraindre si l'on veut progresser vers davantage de parité, constate Emilie Van Haute.

**Comment jugez-vous la décision d'instaurer ces quotas ? Positive ou contre-productive pour ces femmes qui pourront être soupçonnées d'occuper un poste uniquement pour remplir le cadre fixé par la loi ?**

*En l'absence de quotas, la tendance à l'équilibrage dans la composition des exécutifs est très lente, à tous les niveaux de pouvoir. Le rôle des quotas est de venir accélérer le processus et de s'assurer de cet équilibre sans devoir passer par le mouvement naturel. La mise en place d'un quota va impliquer une contrainte pour les partis politiques qui va peut-être les pousser à changer leur mode de recrutement au niveau local.*

**La Belgique est-elle particulièrement une mauvaise élève en la matière ?**

*Ce sont les pays scandinaves qui s'en sortent le mieux sur ces critères. Et ils ont dû passer par des quotas au sein des partis politiques, et aussi dans les différents niveaux de pouvoir, que ce soit au niveau législatif ou exécutif. Ils tendent à avoir des meilleurs taux de représentation des femmes. Chez nous, il en existait déjà quant à la présence sur les listes électorales, induisant un meilleur équilibre dans les assemblées, et donc un*

*peu dans les exécutifs. Cela fonctionne en cascade. Les pays dont les chiffres sont moins bons qu'en Belgique sont des pays qui n'appliquent pas du tout de quotas. Par ailleurs, le fait que l'on soit dans un système majoritaire ou proportionnel a un impact sur cette question. Il sera plus facile pour un gouvernement composé d'un seul parti de s'accorder en son sein, que lorsque plusieurs partis sont autour de la table et que la responsabilité de l'équilibre des genres est plus diffuse et que le nombre de postes à distribuer est moins important.*

**N'aurait-il pas été souhaitable que la parité soit instaurée, plutôt qu'une proportion d'un tiers de femmes ?**

*Il est plus simple de réformer progressivement, de manière à laisser le temps aux acteurs de s'adapter. Trouver du personnel politique prend du temps et il est important de laisser les acteurs politiques le temps de recruter et de former pour proposer des personnalités politiques à des fonctions pour lesquelles elles sont adaptées. Afin d'ailleurs de couper court à la question de la légitimité des personnes en place et de leurs compétences.*

**Le manque de représentation des femmes dans les assemblées découle-t-il d'un problème plus général de manque de représentativité de nos institutions démocratiques ?**

**Les distorsions en termes de représentativité entre mandataires et population ne sont pas nécessairement spécifiques à la Belgique. Partout, on a des représentants tendanciellement plus masculins, plus éduqués, de niveau socioprofessionnel plutôt élevé, plutôt blancs, âgés, etc. La spécificité de la Belgique, avec des scrutins de listes qui permettent de choisir plusieurs élus par circonscription, permet aux partis de proposer davantage de diversité. Ils essayent de composer des listes avec davantage de diversité. Reste que les distorsions sont quand même là et il faut se demander ce que cela implique sur les sujets débattus dans les assemblées et les politiques publiques adoptées.**

**Puisque le manque de représentativité des assemblées ne concerne pas que les femmes, faut-il envisager des quotas destinés à d'autres catégories de la population ?**

*Il s'agit de contraintes plus complexes à mettre en route au niveau des assemblées. Les critères sont difficiles à définir et sont mouvants, là où la question du genre est plus simple à trancher. C'est là où la liberté d'auto-organisation des partis peut intervenir. Certains partis ont des règles internes favorisant cette diversité et vont plus loin que ce que la loi prévoit. ■*

Propos recueillis par  
CORENTIN DI PRIMA